

Thème : usages du numérique**Exposé du cas**

Vous devez représenter l’équipe des professeurs de mathématiques de l’établissement à une réunion de travail sur les usages pédagogiques du numérique. Dans le courrier du chef d’établissement, il est précisé que pour commencer la réunion, un tour de table permettra à chaque représentant de discipline d’apporter ses réponses aux deux questions suivantes :

- Quelle plus-value apporte le numérique dans sa discipline ?
- Comment cette discipline contribue-t-elle à construire chez les élèves “une attitude responsable dans l’utilisation de l’Internet” ?

Question

Pouvez-vous préciser les éléments de votre contribution?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : plan de développement des usages pédagogiques du numérique à l’école, 25 novembre 2010

Afin de faciliter le développement des usages pédagogiques du numérique avec les élèves, il est nécessaire d’aider et d’accompagner les enseignants des collèges et des lycées afin qu’ils utilisent toutes les potentialités des outils et des ressources numériques. C’est dans cette perspective que chaque établissement du second degré nommera, sur la base du volontariat, un enseignant “réfèrent pour les usages pédagogiques numériques”. [...]

Les missions et les activités du réfèrent pour les usages pédagogiques numériques sont les suivantes :

1. Développer et faciliter l’utilisation pédagogique des TICE par les enseignants dans leur activité d’enseignement ;
2. Assurer dans la durée un rôle de coordination et de conseil pour l’établissement.

Document 2 : extrait du référentiel B2i Lycée

Domaine 2. Adopter une attitude responsable.

Connaissances principales

- Des lois et des règlements régissent l’usage des TIC.
- La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques

Objectif : Être un utilisateur impliqué dans le respect des règles et des usages de l’informatique et de l’internet.

Capacités

L’élève doit être capable de :

- connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à l’informatique et à l’Internet ;
- protéger sa personne et ses données ;
- faire preuve d’esprit critique face à l’information et à son traitement ;
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.